

il importe d'insister car c'est sur l'un ou l'autre que se basent généralement les compagnies chicanières pour refuser le paiement de l'assurance. Et c'est sans doute à cela que la "Sun Life" doit, dans une grande mesure, ses brillants succès. Cependant il faut, pour être juste, reconnaître la part qu'ont prise à ces succès le regretté M. Workman, qui était le président de la compagnie depuis sa fondation, et M. Robertson Macauley qui, après avoir été gérant, puis directeur et gérant pendant de longues années, est en ce moment président de la compagnie. Le talent d'organisation de M. Macauley et la haute influence de M. Workman ont indubitablement été pour beaucoup dans la popularité dont jouit la compagnie.

La compagnie distribue ses dividendes aux assurés tous les cinq ans; la part de ceux qui meurent dans l'intervalle est ajoutée au montant de la police et payée aux ayant droit.

Quelques chiffres à ce sujet: Le surplus distribué en dividende au 31 dec. 1881, fin d'une période de 5 ans, a été..... \$64,824.07

Le surplus distribué au 31 dec. 1886, 5 ans plus tard..... \$94,452.97

Le surplus acquis déjà aux assurés, au 31 dec. 1889, (trois ans sur cinq), est de..... \$156,536.64

Ces chiffres indiquent une augmentation rapide des affaires de la compagnie et des bénéfices réalisés.

Voici d'ailleurs un tableau pris dans les diverses années depuis 1872:

Année	Révenu	Actif	Assurances sur la vie en force
1872.	\$ 48,210.03	\$ 540,401.05	\$ 1,001,350.00
1876.	102,822.14	715,044.64	2,214,003.00
1880.	141,402.81	911,132.93	3,881,470.14
1884.	278,370.05	1,274,307.24	6,844,404.04
1888.	525,278.58	1,974,316.21	14,031,316.21
1890.	568,140.53	1,233,322.72	13,337,983.08

L'ASSOCIATION DES EPICIERS DETAILLEURS DE MONTREAL

L'assemblée régulière mensuelle de l'Association des épiciers détailliers de Montréal, a eu lieu jeudi de la semaine dernière.

M. A. D. Fraser, de la maison Fraser Viger & Cie, présidait.

L'état de la caisse fourni par M. S. D. Vallières, trésorier, fut soumis. Il constate un encaisse de \$1,094.64.

M. A. Lapierre, proposé par M. Soucy, est élu membre de l'Association.

M. O'Shaughnessy, secondé par M. Fournier, propose:

Que l'article 17 des Réglemens soit amendé en y ajoutant après les mots: "L'élection des officiers aura lieu à l'assemblée mensuelle régulière du mois de Septembre"; les mots suivants; "Aucun membre ne sera éligible ni ne pourra voter à moins que ses cotisations présentes et passées n'aient été payées en plein."

Cette motion est adoptée.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du trésorier, demandant que sa résignation soit adoptée. Il est décidé que le président verrait M. Vallières et lui demanderait de revenir sur sa décision.

De la part du comité nommé pour choisir une nouvelle salle

pour les réunions de l'association M. Fraser fait rapport que le comité n'a pas encore trouvé de local convenable, mais qu'il se réunirait de nouveau la semaine prochaine et ferait alors un choix; et qu'il réglerait aussi la question de la nomination d'un secrétaire salarié.

L'ordre du jour "Affaires Nouvelles" étant appelé, plusieurs questions intéressantes sont discutées. On critique, entr'autres choses, le fait que le conseil de ville loue des stalles aux différents marchés pour la vente d'épicerie, au loyer insignifiant de \$2. par semaine. Il est convenu que l'on s'occupera à la prochaine assemblée des moyens d'y remédier.

Et après quelques mots, en faveur de notre confrère de Toronto, le Canadian Grocer, l'assemblée s'est ajournée.

LA SOCIETE DES MARCHANDS

L'assemblée générale annuelle de la société des marchands détailliers de nouveautés de la province de Québec a eu lieu, mercredi de la semaine dernière, et les élections du bureau de direction ont donné le résultat suivant:

MM. S. Reaudoïn, président; R. Gohier, 1er vice-président; Z Archambault, secrétaire-archiviste; A. Turcotte, assistant-secrétaire-archiviste; F. A. Mathieu, secrétaire-correspondant; F. X. Guérin, trésorier; A. Fleury, assistant-trésorier; Louis Archambault, officier-ordonnateur.

Le rapport des directeurs constate que la société est dans une situation financière prospère et qu'elle a beaucoup fait pour la protection des intérêts de ses membres.

Les membres présents ont exprimé leur satisfaction de la gestion des directeurs sortant de charge et leur espoir que le nombre des sociétaires s'augmenterait encore considérablement pendant l'année qui commence.

APPAREILS ELECTRIQUES

Un bon canadien, M. J. F. Jannard, après avoir consciencieusement travaillé aux Etats-Unis, après y avoir beaucoup étudié, s'en est revenu en son pays nous faire profiter de ses études, de son travail et de son génie inventif.

M. Jannard vient de faire breveter un nouveau système de téléphone qu'il a inventé, système d'une telle simplicité, qu'il coûte beaucoup moins cher que les autres et d'une telle perfection, qu'il ne craint aucune concurrence. Ayant trouvé des associés qui lui fournissent les capitaux nécessaires, M. Jannard a formé une société sous le nom de "Canadian Electric Manufacturing Company", et a loué un des magasins de la grande bâtisse de la succession F. X. Beaudry, rue Ste Catherine No. 1953, près St Urbain. Là il va installer ses machines outils et pourra livrer au public à très bas prix, toutes sortes d'appareils électriques, tels que téléphones, cloches d'alarmes, timbres d'appel, sonneries et alarmes électriques de tout genre, et il est prêt dès aujourd'hui à recevoir des commandes.

Un des associés actifs, M. Bouldard, dirigera l'établissement et s'occupera spécialement de l'exté-

rieur tandis que M. Jannard surveillera la fabrication des appareils.

Toutes les pièces des appareils étant fabriquées dans les ateliers de la compagnie, elle pourra les vendre aux plus bas prix du marché et en garantir la qualité. Pour donner une idée de ces prix, nous dirons qu'elle vend et pose une paire de téléphones privés pour \$25. à la ville; le prix pour la campagne devant être augmenté du coût de la ligne à établir et des frais du voyage pour la pose des appareils.

M. Jannard a aussi en vue une nouvelle application du téléphone, à l'usage de ces grandes bâtisses, pourvu d'élevateurs, et dont les étages sont occupés par de nombreux bureaux. Il s'agirait tout simplement de placer un téléphone au pied de l'élevateur, en le reliant par des fils à tous les bureaux de la bâtisse, qui seraient aussi pourvus chacun d'un téléphone. Un visiteur, un client, un ami etc, se présentant, ou n'aurait qu'à mettre le téléphone en communication avec le fil correspondant avec le bureau de la personne demandée et l'on saurait immédiatement si la personne est là. L'économie que ce système permettrait de réaliser sur le coût du travail de l'ascenseur, en évitant ainsi des voyages inutiles, paierait plus d'une fois par année le coût de l'appareil.

M. Jannard et ses associés sont des canadiens; ils fabriquent des appareils qui, jusqu'ici, ont été importés des Etats-Unis, c'est une double raison pour que nos compatriotes les encouragent et nous les recommandons chaleureusement au bienveillant patronage de nos lecteurs.

RAPPORT ANNUEL DE LA SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

L'assemblée annuelle de la Compagnie d'Assurance sur la vie "Sun" a eu lieu au bureau de la compagnie, rue St Jacques, vendredi le 7 courant. M. Robertson Macauley, président de la compagnie, occupait le fauteuil. L'auditoire était nombreux et l'assemblée s'est montrée très satisfaite.

Voici le rapport des directeurs:

Les directeurs ont le plaisir de soumettre leur rapport des opérations de la compagnie pendant l'année dernière. Un coup d'oeil jeté sur les états qui accompagnent le présent rapport, permet de constater que les progrès accomplis ont été solides, rapides et de tous points satisfaisants.

Pendant l'année nous avons reçu 2735 propositions d'assurance sur la vie, au montant de \$4,102,710.55. Sur ces propositions, 2504, pour \$3,732,331.15, ont été acceptées et des polices pour ce montant ont été émises; les autres propositions ont été refusées ou retirées. Le total des nouvelles polices émises dépasse de \$706,229.99 celui de l'année précédente et fait d'avoir dépassé les quatre millions cette année, marque une nouvelle étape dans l'histoire de la compagnie.

Le département des Accidents a reçu des propositions au nombre de 1363, pour un montant de \$2,420,300; il a été émis 1347 polices pour \$2,375,300. Les propositions réunies des deux départements donnent le magnifique total de \$6,523,010.55.

Les assurances en vigueur à la fin de l'exercice étaient:

Vie.....	8,951.....	\$13,337,983.08
Accidents.....	2,064.....	3,826,400.00
Total	11,015	\$17,164,383.08

La position financière de la compagnie est très satisfaisante. Les revenus ont augmenté et atteignent le chiffre de \$563,140.52, ou près de \$2000 pour chaque jour ouvrable de l'année. Les pertes par décès qui sont survenues sont de \$5,538.49 au dessous de celles de l'année précédente. Nous avons ajouté plus d'un quart de million à notre actif, qui se trouve porté à \$2,233,322.72. Le surplus en fonds disponible a été porté à \$ 036.64, soit \$156,530.64 au de-sous de tout notre passif y compris le capital actions. Et finalement, ce qui n'est pas de moindre importance, nous signalons le fait, qui n'apparaît pas à la surface, mais dont nous pouvons témoigner, que la qualité de nos placements est de premier ordre. Cette condition prospère de nos affaires nous permet de prédire, sans risque de nous tromper, que le surplus à partager entre les porteurs de police à la fin de la présente période quinquennale sera considérable et satisfaisant.

Le local occupé par la compagnie étant devenu complètement insuffisant pour nos affaires qui augmentent constamment, nous avons acheté, il y a quelque temps, la propriété faisant le coin des rues Notre-Dame, St Alexis et de l'Hôpital. Nous proposons de construire sur cet emplacement une bâtisse qui sera un siège social digne de la Compagnie et nous fournira le local qui nous manque actuellement. L'emplacement est tout à fait central, se prête à un éclairage splendide et comme nous l'avons obtenu à bon marché, nous croyons que ce sera un placement avantageux.

C'est avec un profond regret que nous devons mentionner le décès de notre ancien président, feu M. Thomas Workman. La perte que ce décès cause à la compagnie a été vivement ressentie par nous qui perdons de plus, en lui, un ami personnel, dévoué, M. Workman a été président de la compagnie depuis sa fondation. Il a pris un vif intérêt à tout ce qui la regardait et il était fier de la voir prospérer.

Il n'est pas douteux que la grande influence de son nom et de sa réputation, a contribué dans une grande mesure à notre succès. Vu les engagements parlementaires et autres du Vice-Président, l'honorable M. A. W. Ogilvie le bureau de direction sur la position de M. Ogilvie, a élu président, à l'unanimité M. Robertson Macauley, alors directeur gérant, M. James P. Cleghorn, président de la Chambre de Commerce et associé principale de la maison de gros J. G. McKenzie & Cie, a été élu à la charge de directeur, laissée vacante par M. Workman. L'actuaire de la compagnie, M. T. B. Macauley, a été nommé secrétaire.

Les directeurs sortant de charge cette année sont MM. O. Macpherson; James Tasker et M. McKenzie; ils sont tous rééligibles. La nomination de M. Cleghorn doit être aussi soumise à notre ratification.

T. B. MACAULAY, Secrétaire.  
R. MACAULAY, Président.  
A. W. OGILVIE, Vice-Président.

BILAN DE L'EXERCICE 1889.

REVENU.

Primes:	
Vie.....	\$448,165.29
Annuités.....	5,035.00